Tome Seizième N° 5 15 Mai 1925

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle

de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 9 MAI 1925

à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences

Présidence de M. SEURAT, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Notre collègue, M. LAVAUDEN, inspecteur des forêts, membre de la mission COURTOT, de passage à Alger, s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Dr Ed. SERGENT et M. H. GAUTHIER se sont également fait excuser.

Présentation. — M. E. JEAN, instituteur à Sidi Safi, par Beni Saf (Oran), présenté par MM. PALLARY et SOMMARIVA.

Don. — Le Ct WEILLER nous fait parvenir la somme de *cinq* francs comme contribution à nos publications (excédent de cotisation).

Changements d'adresse. — M. MARRET, 5, rue Michelet, Paris, 6e.

Dr LAPIE, 134, boulevard St Marceaux, Reims (Marne).

Subventions. Le président a le plaisir d'annoncer que le Gouvernement Général de l'Algérie nous accorde cette année une subvention de *deux mille* francs.

D'autre part, la direction des Territoires du Sud a bien voulu nous promettre une subvention de *mille* francs pour aider à l'impression d'un mémoire ornithologique de M. H. HEIM DE BALZAC.

Communications.

M. le Dr Maire fait une communication sur une petite colonie d'Arganiers, découverte dans les montagnes des Beni-Snassen (Maroc oriental).

L'Arganier, *Argania spinosa* (L.) Maire (Sideroxylon spinosum L. Sp. p. 193, excl. syn. et patria, 1753; Hort. Cliffort, p. 69; *Elaeodendron Argan* Retz., Obs. Bot., 6, p. 26, 1791; *Argania Sideroxylon* Roem. et Schult. Syst. 4, p. 502, 1819), le seul représentant dans notre flore de la famille des Sapotacées, n'était connu, jusqu'à l'an dernier, que dans le Sous et sur la côte du Maroc austro-occidental, de l'Oued Noun au Cap Blanc. En 1924, une petite colonie aberrante de cet arbre, découverte par les forestiers Barthelet et Bihet, puis signalée par M. Besson, a été bien étudiée par M. L. Emberger (Bull. Soc. Sciences Naturelles Maroc, 4, p. 151). Cette colonie aberrante est située dans la haute vallée de l'Oued Grou non loin de Christian. D'autre part, la même année, une autre colonie, encore plus aberrante, était signalée, d'après des indications indigènes, dans le massif des Beni-Snassen, par M. Métour, contrôleur civil à Taforalt, et reconnue par M. Mouilleron, inspecteur des eaux et forêts à Oudjda. Il était nécessaire que cette colonie, si éloignée de l'aire normale de l'espèce, fût étudiée par un botaniste. M. le Dr Maire a pu la visiter en compagnie de M. Mouilleron. Cette colonie est située sur les collines calcaires dites Taghit et Seffah, derniers contreforts des monts des Beni-Snassen, dominant la plaine des Triffas au Nord et la vallée de la Moulouya à l'Ouest. L'Arganier y est disséminé, en compagnie des *Callitris articulata, Olea europaea, Ceratonia Siliqua, Buxus balearica, Calycotome intermedia, Periploca laevigata, Chamaerops humilis, Lavatera maritima, Genista Duriaei, Rhus pentaphylla, Withania frutescens, Rhamnus oleoides,* etc. L'Arganier des Beni-Snassen, bien que politiquement marocain, appartient en réalité à la flore algérienne, dont les limites naturelles sont beaucoup plus occidentales que la frontière. Sa présence confirme les indications données en 1922 par le Dr Maire au service forestier d'Oran sur la possibilité d'utiliser l'Arganier pour les reboisements sur les collines sèches du littoral oranais. La découverte de l'Arganier dans les Beni-Snassen montre à nouveau que l'aire actuelle de cet arbre n'est qu'une aire résiduelle dans laquelle il s'est retiré probablement pendant les périodes pluviales quaternaires, en laissant quelques traînards derrière lui.

M. Seurat communique, en les commentant, des documents envoyés à la Société par le Gouvernement Général de l'Algérie, relatifs à la présence de Crocodiles dans le Tassili des Ajjers. Ces documents font l'objet d'une note insérée dans le présent numéro du Bulletin.

M. Seurat présente en outre, de la part de H. Gauthier, qui les a capturés aux environs de La Calle, des exemplaires vivants de *Cistudo*

europaea Guich, et fait ressortir les caractères qui permettent de la distinguer très nettement de l'autre tortue d'eau douce existant en Algérie, *Emys leprosa* Schweigger.

M. de Bergevin dépose une note relative à un *Hysteropterum* découvert par M. Théry aux environs de Meknès, *H. Theryi* nov. sp.

Les Copédodes pélagiques de la baie d'Alger

par Maurice Rose.

Agrégé de l'Université, Chef de travaux de Zoologie générale
à la Faculté des Sciences d'Alger

Pendant l'année scolaire 1924-1925, un certain nombre de pêches pélagiques ont été effectuées par la Station Maritime de l'Université. Parmi ces pêches, toutes faites en surface, les unes ont eu lieu le jour, d'autres, plus fréquentes, furent pratiquées la nuit, en des points divers par M. le Professeur Dantan. Le matériel recueilli n'a pas encore été examiné en détail, mais il a fourni un certain nombre d'espèces de Copépodes pélagiques que je crois intéressant de signaler dans cette note, qui n'a pas la prétention d'être un catalogue complet des formes algéroises, loin de là. Elle servira du moins à donner une idée de la faune planktonique d'Alger, si les circonstances ne me permettent pas de continuer ces recherches.

Voici la liste des principales espèces rencontrées jusqu'à ce jour:

COPEPODA.
GYMNOPLEA

Famille des Calanidae

Calanus gracilis, Dana.
C. finmarchicus, Gunner.
C. helgolandicus, Claus.
C. minor, Claus.
Eucalanus elongatus, Dana.
E. attenuatus, Dana.
E. crassus, Giesbrecht.
E. monachus, Giesbrecht.
Rhincalanus nasutus, Giesbrecht.
Paracalanus parvus, Claus.
Calocalanus pavo, Dana.
C. styliremis, Giesbrecht.

Clausocalanus arcuicornis, Dana.
C. furcatus, Brady.
Ctenocalanus vanus, Giesbrecht.
Aetideus armatus, Boeck.
Euchirella rostrata, Claus.
E. messinensis, Claus.
Euchaeta marina, Prestandrea.
Scolecithrix Danae, Lubbock.
S. dentata, Giesbrecht.
S. Bradyi, Giesbrecht.
Diaixis pygmea, T. Scott.

Famille des Centropagidae.

Centropages typicus, Kroyer.
C. violaceus, Claus.
C. Kröyeri, Giesbrecht.
C. Chierchiae, Giesbrecht.
Isias clavipes, Boeck.
Temora longicornis, Baird.
T. stylifera, Dana.
Pleuromamma gracilis, Claus.
P. abdominalis, Lubbock.
Lucicutia flavicornis, Claus.

Famille des Candacidae.

Candacia armata, Boeck.
C. simplex, Giesbrecht.
C. bispinosa, Claus.
C. bipinnata, Giesbrecht.

Famille des Pontellidae.

Labidocera Wollastoni, Lubbock.
Pontella Lo Biancoi, Canu.
P. mediterranea, Claus.
Anomalocera Patersoni, Templeton.
Parapontella brevicornis, Lubbock.
Acartia Clausi, Giesbrecht.
A. discaudata, Giesbrecht.
A. negligens, Dana.
A. verrucosa, Thomson.

PODOPLEA

Famille des Cyclopidae.

Oithona nana, Giesbrecht.
O. similis, Claus.
O. plumifera, Baird.

Famille des Harpacticidae.

Microsetella rosea, Dana.
M. norvegica Boeck.
Euterpe acutifrons, Dana.

Famille des Oncaeidae.

Oncaea venusta, Philippi.
O. media, Giesbrecht.
Oncaea mediterranea, Claus.
O. conifera, Giesbrecht.

Famille des Corycaeidae.

Sapphirina angusta, Dana.
S. maculosa, Giesbrecht.
S. intestinata, Giesbrecht.
S. auronitens, Claus.
S. nigromaculata, Claus.
Corycaeus elongatus, Claus.

C. flaccus, Giesbrecht.
C. rostratus, Claus.
C. ovalis, Claus.
Copilia quadrata, Dana.
C. mediterranea, Claus.

Famille des Monstrillidae.

Monstrilla longicornis, J. C. Thompson.
M. gracilicauda, Giesbrecht.
Thaumaleus longispinosus, Bourne.
Thaumaleus rigidus, Thompson.
T. Thompsoni, Giesbrecht.

Le Crocodile de l'oued Ahrir (Tassili des Ajjers)

d'après des documents communiqués par le Gouvernement Général de l'Algérie

---

Divers auteurs, DUVEYRIER, DE BARY, FOUREAU ont mentionné, d'après les dires des indigènes, la présence de Crocodiles dans les massifs montagneux du Sahara. Henri DUVEYRIER (1864) signale la présence de cet animal dans les lacs de l'oued Mihero, mais le vaillant explorateur n'a pu contrôler ce renseignement qu'il tenait des Touareg. FOUREAU, qui dans son voyage de 1893-1894 chez les Touareg Adzjers, n'a pas dépassé le cours de l'oued Mihero, écrit à ce sujet: « on m'a signalé la présence de quelques Crocodiles au milieu du Tassili des Adzjers, dans de petits lacs; mais je ne les ai point vus; ce sont ceux déjà indiqués par DUVEYRIER et par ERWIN DU BARY dans l'oued Mihero ».

Cette présence du Crocodile a été confirmée depuis par la capture, faite par le capitaine NIÉGER, d'un individu dans l'oued Ahrir; cet échantillon a été communiqué par le professeur FLAMAND au Muséum et le Dr PELLEGRIN le mentionne dans sa communication à l'Académie des Sciences sur les Vertébrés aquatiques du Sahara (1911).

L'endroit précis de la capture faite par le capitaine NIÉGER était resté jusqu'à présent inconnu. L'expédition récente du lieutenant BEAUVAL, de la compagnie saharienne des Ajjers, vient combler cette lacune. Cet officier et ses collaborateurs ont réussi à vérifier la présence de plusieurs Crocodiles dans un lac de l'oued Ahrir et à se procurer un spéci-

men de 2 m. 02 de longueur. Le lieutenant BEAUVAL, qui s'est attaché à rechercher le lac dont parle DUVEYRIER, donne le récit suivant de son expédition (1).

« Les nombreux Touareg que j'avais questionnés à ce sujet ne voulurent jamais me fournir de renseignements exacts et il ne me fut pas possible d'accorder créance à leurs histoires; les uns, et c'était la majorité, affirmaient que cet animal n'avait jamais existé dans leur pays, les autres prétendaient en avoir entendu parler dans leur enfance, mais déclaraient qu'il n'existait plus.

M. DUFFAU, mon prédécesseur, que j'avais interrogé à ce sujet, m'avait dit n'avoir obtenu que des renseignements négatifs et que d'ailleurs le chemin qui conduisait au lieu où vivaient les Crocodiles était, au dire des Touareg, complètement inaccessible et à peine praticable pour des hommes à pied emportant sur eux leurs vivres pour cinq ou six jours. Tous ces renseignements étaient pour moi sans utilité et je résolus d'aller constater sur place l'existence de ces Reptiles, dussai-je faire complètement la route à pied.

Le 20 novembre 1924, je partis dans ce but pour Ahrir, à pied, accompagné du brigadier RECLUS, de la Compagnie saharienne des Ajjers et de deux Sahariens. J'avais laissé les montures dans l'oued Tizaien et nous emportions nos couvertures à cause du froid très vif en cette saison dans le *Tassili,* ainsi que dix jours de vivres.

Je mis huit heures trente pour atteindre la petite palmeraie d'Ahrir. Aucun de mes Sahariens ne connaissait la piste et nous marchions à la boussole, si bien que j'avais atteint d'abord Edara. Nous n'arrivâmes à Ahrir que le 20 novembre, à la tombée de la nuit.

Les premiers Touareg interrogés ne furent pas affirmatifs. Il en fut de même du caïd des Kel Ahrir, mais j'avais l'impression que tous ces indigènes ne disaient pas la vérité et qu'ils se défiaient. Le caïd me raconta qu'un officier avait tenté l'expérience sans succès, il y avait plus de dix ans et qu'il n'y avait pas de sentier praticable, même pour un âne non chargé.

J'acquis toutefois la certitude de l'existence du lac dans le cours même de l'oued Ahrir que je me proposai de descendre le lendemain. Le soir du 20 novembre, j'eus la bonne fortune de faire la connaissance d'un autre Targui nommé Abdou, qui vint me voir à mon bivouac à la tombée de la nuit. Cet indigène se montra de suite plus confiant

(1) Document communiqué par le Service des affaires indigènes et du personnel militaire du Gouvernement général de l'Algérie.

que ses compatriotes et que son caïd. Il me rappela la tentative infructueuse de mon camarade, mais affirma que cet officier s'était trompé de lac et que celui où existaient les Crocodiles était à environ deux heures plus en aval. Abdou se chargea en outre volontiers de me servir de guide et je convins du prix: une couverture dokali, d'une valeur de cent francs et une prime de cinq cents francs s'il me faisait voir des traces fraîches.

Abdou me déclara en outre qu'il était possible d'aller à la mare avec des chameaux et s'offrit pour aller chercher les montures à l'oued Tizaien, ce que je m'empressais d'accepter.

Le 22 novembre vers 13 heures, il était de retour au-dessus de la palmeraie d'Ahrir et nous partîmes le même jour vers 15 heures. En réalité, notre marche en direction N.E. fut extrêmement pénible et nous traversâmes pendant trois heures le premier jour un terrain raviné, parsemé de blocs de grès noir, formant de pittoresques éboulis, où les méharas n'avançaient que fort lentement. Nous campâmes, le 22 novembre, au déclin du jour, dans une coupure du Tassili nommée Oukasaout, près d'un lac temporaire appelé Incadoudis. Ce lieu jouit près des Touareg d'une renommée détestable, car il serait fréquenté par des *djinns* qui n'hésiteraient pas à capturer les imprudents qui s'y aventureraient à la tombée de la nuit.

Le 23 novembre, après quatre heures de marche dans la même direction et dans un terrain géologiquement semblable et aussi difficile, nous rencontrâmes une petite piste tracée par le capitaine Charlet et conduisant à Polignac par le Fadnoun. Nous suivîmes désormais cette piste pendant trois heures en direction Nord et nous arrivâmes au-dessus de l'oued Ahrir où nous descendîmes par une agba très dure, plus courte, maïs plus abrupte que celle d'Asakao. Nous fûmes obligés fort souvent de déplacer des rocs pour faire une sorte d'escalier facilitant le passage de nos méharas. Nous descendîmes alors le cours de l'oued Ahrir, large en cet endroit de deux cents à quatre cents mètres et coulant entre des berges à pic de plus de trois cents mètres de hauteur.

La végétation est très touffue, composée de Tamarix et de Diss. Le sol de l'oued est d'argile sableuse, avec de nombreux détritus provenant du cours supérieur (schistes et laves); il y a en outre de nombreuses flaques de boue et la marche est encore plus pénible que celle de la veille.

Le 24 novembre, nous continuâmes notre marche dans le cours de l'oued, dont la hauteur des berges, toujours aussi abruptes, diminuait et nous campâmes, après quatre heures de marche, près du lac où mon camarade avait retrouvé les traces des Crocodiles.

Le même jour, Abdou et un Saharien descendirent le cours de l'oued et revinrent m'annoncer qu'ils avaient découvert, près du lac, trois traces récentes, deux grandes et une moyenne, appartenant à trois animaux différents.

Le 25 novembre à sept heures, j'atteignis enfin le lac. Nous avions parcouru depuis le 20 novembre, date de notre départ de Tinzaien, environ

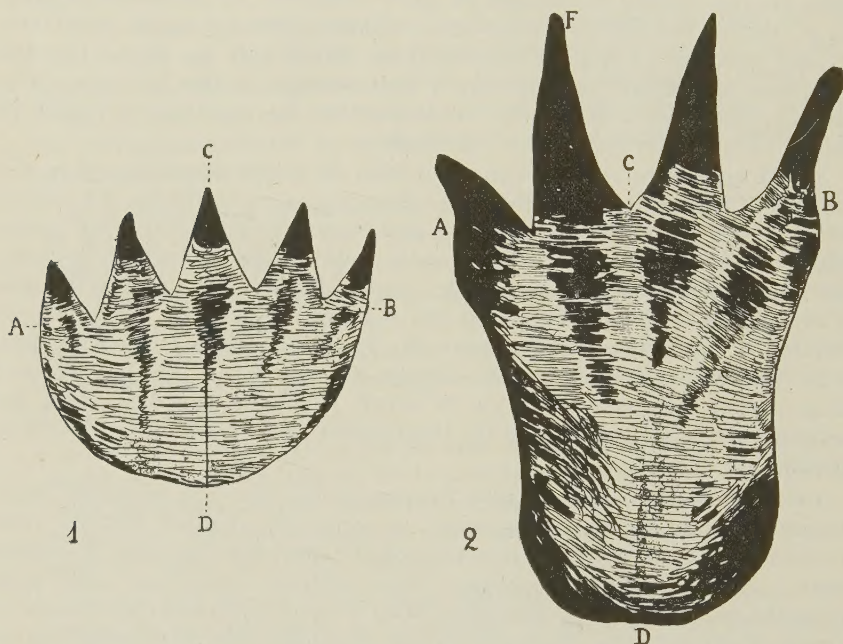


Fig. 1. — Empreinte de la patte antérieure du Crocodile des Ajjers, relevée sur le terrain par le brigadier Reclus (½ grand. naturelle).

Longueur de l'empreinte (CD) 80 mm.; largeur (AB), 86 mm.; profondeur 12 mm.; intervalle entre les deux empreintes antérieures, 220 mm.

Fig. 2. — Empreinte de la patte postérieure, relevée sur le terrain par le brigadier Reclus (½ grand. naturelle).

Longueur (DF) 165 mm.; distance CD 112 mm; largeur (AB) 110 mm.; profondeur 15 mm.; intervalle entre les deux empreintes postérieures 380 mm.

100 kilomètres et avions cheminé plus de trente heures à pied. Depuis le 21, le brigadier Reclus et moi n'avions plus de chaussures et notre fatigue était extrême, mais le but était atteint.

Le lac qu'Abdou désigne sous le nom de Tissassilet et que j'appellerai désormais lac Duveyrier ou lac Sidi Saad (nom donné par les Touareg à Duveyrier) se trouve dans le lit même de l'oued Ahrir, à environ 70 kilomètres en aval de la palmeraie d'Ahrir et est orienté Est-Ouest dans sa longueur. Il mesurait, le 25 novembre 1924, avant les crues, 440 mètres de longueur, 10 à 100 mètres de largeur. L'eau en est douce et à une température ordinaire (je n'avais pas de thermomètre). La profondeur relevée fut de trois mètres minimum et six mètres maximum, sur les bords sud et ouest. Je n'ai pu sonder entièrement le lac, n'ayant pas de moyens suffisants.

En aval et à environ deux cents mètres, j'ai remarqué trois autres petits lacs d'une longueurs moyenne de 40 à 60 mètres, où deux autres traces récentes ont été relevées. L'un de ces lacs est alimenté par une source vive descendant du djebel et j'appelle cette source Ain Arochaff (source du Crocodile).

Près du lac Duveyrier, j'ai relevé deux traces de Crocodile à l'ouest et une au sud, au bord même de l'eau, celle-ci extrêmement nette car la queue de l'animal a porté sur le sol au moment de la descente dans l'eau.

J'ai pris avec mon vérascope des photographies de ces traces, ainsi que celle du lac et j'ai fait dessiner par le brigadier Reclus l'empreinte exacte de deux de ces traces, une antérieure et une postérieure. (A remarquer que les traces antérieures portent l'empreinte de cinq doigts et les traces postérieures de quatre). La longueur de l'empreinte de la queue était de 87 centimètres.

Tous ces renseignements permettront à un spécialiste de déterminer la grandeur de l'animal qui, à mon avis, dépasse deux mètres de la tête à la queue.

Je suis revenu à mon point de départ par un autre itinéraire en marchant à travers le Tassili, vers le sud-est, pour recouper la piste automobile Polignac-Djanet; après trois heures trente de marche à pied, j'ai rencontré cette piste au sud de Chabbet-Morekba (Ourift) et à environ 41 kilom. au sud de Tanigidi.

J'ai envoyé, le 29 novembre, une embuscade au lac Duveyrier pour surveiller le point d'eau, étudier les mœurs de ses habitants et essayer d'en tuer un.

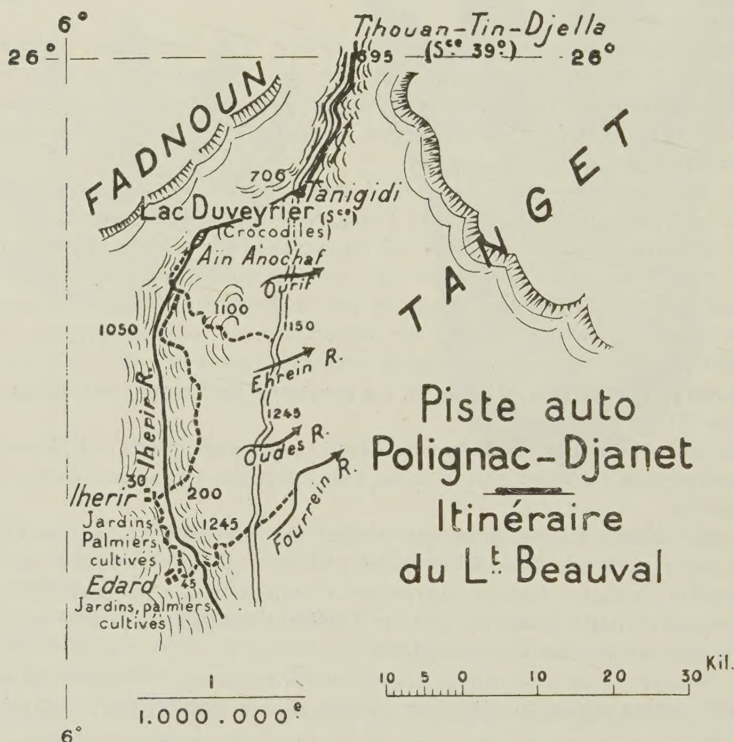
Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert le Crocodile aux Ajjers; j'ai voulu simplement fixer topographiquement le lac où des spécimens vivent encore, afin que les voyageurs ou les officiers qui désireront s'y rendre puissent le faire sans difficulté.

Je sais que le capitaine Niéger a envoyé un petit Crocodile à Alger, mais je serais heureux de savoir si cet officier s'est emparé lui-même de l'animal ou si, au contraire, celui-ci lui a été rapporté par des indigènes. Cette deuxième hypothèse me semble la plus vraisemblable, puisque la

carte NIÉGER ne fait pas mention du lac où se trouvent encore les Crocodiles.

Je joins à mon rapport un levé d'itinéraire au 1 : 1.000.000e; n'ayant pas de baromètre je n'ai pu déterminer les hauteurs qu'imparfaitement, au clisimètre.

Mon séjour à Ahrir fut de trop courte durée pour me permettre de me livrer à une étude détaillée; je compte y revenir plus tard, lorsque les



[*Reproduction faite par le Service cartographique du Gouvernement général de l'Algérie.* (*Les noms* Edard *et* Iherir *de la carte correspondent respectivement à* Edara *et* Ahrir *du texte*).]

circonstances du service me le permettront, mais je signale des berges d'au moins 120 mètres de hauteur donnant une coupe remarquable du Tassili et de son sous-sol.

J'ai noté enfin à Ahrir l'existence d'une construction très ancienne faite de gros blocs de grès calcaire grossièrement taillés et cimentés, antérieure à l'occupation des Touareg. Je n'y ai pas relevé d'inscriptions. »

Le lieutenant Beauval avait laissé une patrouille en embuscade au lac Duveyrier. Les Crocodiles y ont été vus trois fois et l'un d'eux aurait été touché à la tête par un coup de feu tiré à une trentaine de mètres par le Saharien Ali ben Cheickh. Une crue subite de l'oued Ahrir aurait empêché celui-ci de s'assurer du résultat de son coup de carabine. Quelques mois après, le brigadier Prestat, envoyé sur les lieux pour faire de nouvelles recherches, a retrouvé un cadavre en complète putréfaction qui semble être celui de l'animal blessé par Ali ben Cheick.

Le lieutenant Beauval a pu, par la suite, se rendre acquéreur auprès d'un Targui, d'un Crocodile qui mesure 2 m. 02 de la tête à la queue. Cet animal sera envoyé à l'Université d'Alger.

Description d'une nouvelle espèce d'*Hysteropterum monacanthé* (Hémiptère Homoptère Issidae) du Maroc occidental

par Ernest de Bergevin.

Hysteropterum Theryi (1) *nov. spec.*

Espèce appartenant au groupe des **Hysteropterum** caractérisés par une seule épine aux tibias postérieurs.

De dimension assez grande pour le groupe, de couleur blond-jaunâtre clair chez le ♂ (♀ inconnue); cette teinte est uniforme sauf quelques points localisés, indiqués au courant de la description des organes.

(1) Je dédie cette espèce à mon excellent ami André Théry, président de la Société des Sciences Naturelles du Maroc.

Vertex exactement deux fois plus large que long (larg. 0 mm. 90, haut. 0 mm. 45), légèrement, mais visiblement angulé au sommet; surface évidée avec deux points concolores enfoncés sous l'angle apical et deux dépressions transversales, superficielles à la base, pointe et dépression situées de part et d'autre de la ligne médiane (fig. 1); bords latéraux relevés en fin bourrelet, bord inférieur obtusément concave.

Front imperceptiblement villeux vu de profil, étroit au sommet qui, vu de face, est manifestement sinué (fig. 2); largeur au sommet 0 mm. 90, largeur à la hauteur du clypeus 1 mm. 20; longueur au milieu 1 mm. 20; carène médiane saillante et fine, atténuée vers le clypeus, carènes latérales imperceptibles; surface finement mouchetée de brun clair, ces mouchetures délimitent irrégulièrement, au sommet et à la base, de part et d'autre de la carène médiane, quatre callus blanchâtres superficiels et peu apparents.

Clypeus inséré sur le front suivant une ligne obtusément convexe, interrompue en son milieu par un petit sinus à angle aigu (fig. 2), de couleur claire, avec quelques petits points brunâtres sur les faces latérales qui sont dépourvues de stries.

Rostre pâle, noir à l'apex.

Yeux gros, de couleur claire, mais maculés de grosses taches noires, irrégulières (fig. 2).

Bulbe antennaire clair (les soies manquent).

Pronotum dépourvu de nervure médiane, évidé au centre, avec, en son milieu, une strie enfoncée, linéaire, transversale, coupée par deux points concolores (fig. 1).

Quelques points brun clair disposés en ligne le long du bord supérieur dont le sommet est tronqué; sur les côtés quelques mouchetures noires; lobes pectoraux de la couleur foncière, ponctués de brun sur la moitié externe de la surface avec quelques points noirs mélangés à la ponctuation brune.

Mesonotum d'un quart plus long que le pronotum, de la couleur foncière, muni d'une courte et fine carène médiane et de deux carènes latérales peu apparentes à convexité tournée vers l'extérieur; de part et d'autre de la carène médiane, deux petits points concolores, apex évidé, transversalement strié, côtés mouchetés de brun (fig. 1).

Homélytres pourvus d'un large bord replié (longueur 4 mm. 40 , largeur 2 mm.), à apophyse élytrale peu saillante, de la couleur foncière, mais imperceptiblement mouchetés de taches brun clair à peine visibles sur le fond; clavus de même couleur.

Secteurs fins et assez saillants, tranchant par leur teinte claire sur la couleur un peu plus foncée du fond.

Secteur externe trifurqué: la branche externe disparaît au niveau de

l'apophyse élytrale; deuxième secteur deux fois bifurqué, troisième secteur simple. Trois gros points noirs disposés: l'un à la base interne du 3e secteur, le second, au milieu de l'homélytre, entre les bifurcations interne et externe des deux premiers secteurs, le troisième entre la branche interne de la fourche du 1er secteur et la branche externe de la deuxième fourche du 2e secteur (fig. 4). Nervures transverses pâles, peu saillantes, délimitant, au centre, de larges cellules carrées, et, vers l'apex, s'anastomosant irrégulièrement. Nervure antéapicale régulière, rapprochée du bord, formant des cellules apicales étirées transversalement; surbaissées et munies d'un trait parallèle au bord, de couleur brun foncé.

Ailes inférieures bien développées (fig. 5), mais dépourvues de lobe claviculaire. Les trois secteurs sont bien développés; le 1er est bifurqué dès la base, le 2e est trifurqué vers le milieu, les trois branches partant d'un même point, le 3e est simple; des nervures antéapicales en ligne brisée, les nervures anguleuses manquent, une plage marginale très légèrement sinuée.

Tergites et sternites abdominaux de la couleur foncière, ces derniers munis sur chaque arceau de quelques pettis points noirs épars, surtout sur les côtés.

Pattes imperceptiblement ciliées, de couleur claire, quelques traits longitudinaux noirâtres sur les tibias antérieurs. Les fémurs postérieurs sont munis de deux fascies longitudinales noirâtres; les tibias postérieurs, rembrunis à la base, sont armés d'une seule épine (fig. 3).

♂. — Lames génitales de la couleur foncière, sauf le cou des styles noir de poix; les styles eux-mêmes en forme de pédale, sont de couleur claire; le tout fortement cilié; la paroi externe de la lame est simplement sinuée, la paroi interne est munie d'une apophyse ciliée (fig. 6); filets du pénis légèrement lyrés et embrassants, très fins (fig. 7).

Longueur totale, 5 mm.

Deux exemplaires ♂ provenant des chasses de M. Théry aux environs de Meknès (Maroc occidental); j'espère que les ♀ de cette espèce pourront être capturées un jour.

Affinités. — Cette espèce, bien que très distincte, se rapproche quelque peu de *Hysteropterum lividum* Bergev., qui appartient au même groupe des *Hysteropterum monacanthés;* elle s'en rapproche par la forme du front et du vertex, mais elle s'en éloigne aussitôt par les contours généraux beaucoup moins sinués, par la nervation des homélytres, la forme et la position de la nervure antéapicale, par les ailes inférieures à plage externe à peine sinuée, et dépourvues de nervures anguleuses, enfin par les styles des lames génitales du ♂ (1).

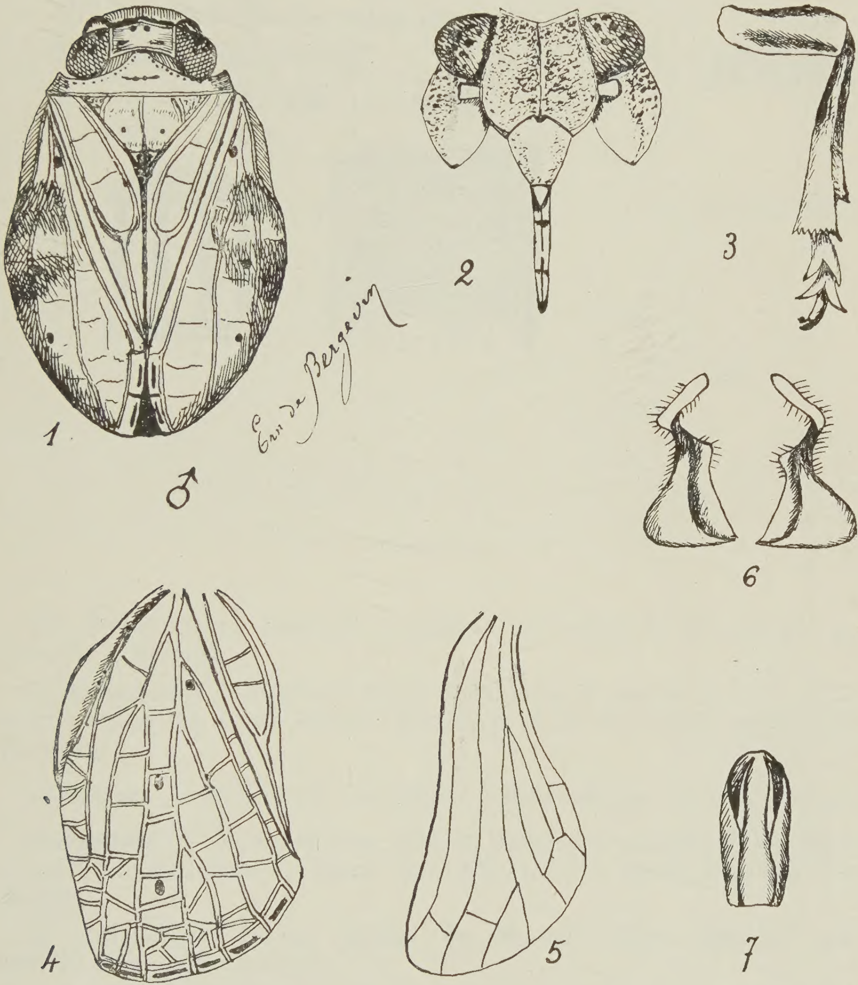
---

(1) Comp. avec les fig. de H. lividum Bergev. *Bulletin Soc. Hist. Nat. de l'Afrique du Nord,* 15 février 1923, T. XIV, pl. I.

Cette espèce paraît d'aileurs en régression sur l'espèce comparée, qui est certes, une des espèces de ce groupe se rapprochant le plus du groupe des diacanthés. J'ai l'impression, en effet, que les *H. monacanthés* dérivent par dégénérescence des *H. diacanthés.* Ces derniers sont assez fréquents dans l'Europe méridionale, assez communs dans le Nord de l'Afrique mineure, mais moins abondants que le premier groupe que j'ai seul rencontré au Sud de l'Atlas blidéen, dans les steppes de l'intérieur, jusqu'aux confins des régions désertiques. Dans ces dernières régions viennent alors les *Hysteropterinae,* à tibias postérieurs inermes, pour lesquels j'ai cru devoir créer le genre *Sfaxia,* qui représente l'expression la plus dégradée de cette tribu. Cette sorte de dégénérescence progressive, au fur et à mesure que l'on se rapproche des régions sèches et désertiques, pauvres en aliments végétaux, est tout à fait symptomatique et permet de comprendre que les insectes phytophages puissent subir une diminution morphologique évidente.

Explication des figures (planche VII)

Fig. 1. — Insecte ♂, vu d'en haut.
Fig. 2 — Front vu de face, avec les lobes pectoraux.
Fig. 3. — Tibia postérieur muni d'une seule épine.
Fig. 4. — Homélytre gauche montrant le lobe replié et la nervation.
Fig. 5. — Aile inférieure.
Fig. 6. — Lames génitales ♂ et leurs styles.
Fig. 7. — Pénis avec ses filets en place.



Hysteropterum Theryi de Bergevin